

Service émetteur : CQ	 <p style="text-align: center;">centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 1/3
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Intitulé : CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA NPDC

Date : 09/05/2022 de 18h à 20h dans les locaux du Centre ressources autisme

Présences :

Collège 1 - Représentants des personnes avec TSA ou leurs familles-représentants légaux :

Présents :

- ✓ Odile Annota, Association Opale Autisme 62
- ✓ Patricia Duhamel, Association ISRAA
- ✓ Valérie Cousyn, papillons blancs d'Hazebrouck
- ✓ Antoine Ruckebusch, Association Le Mouton à 5 pattes
- ✓ Stéphanie Ducatillon, Association l'Ass des AS

Excusés :

- ✓ Laurent Dequidt, Association l'Ass des AS
- ✓ Laurence Damiens, Association Réseau Bulle

Absent :

- ✓ Serge Kalicki, Association Réseau Bulle

Collège 2 - Représentants des professionnels représentant les domaines du diagnostic des personnes présentant un TSA, de la gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux, du secteur de la petite enfance, de l'éducation nationale, de la formation des professionnels ou de la recherche :

Présents :

- ✓ Estelle Brunet, directrice du service d'appui et de soutien aux projets TSA. La Vie Active
- ✓ Rémi Desprez, responsable régional de l'offre de services. APF France Handicap
- ✓ Marie-Angèle Baffin, directrice de pôle. La Croix Rouge Française
- ✓ Patrick Dussart, directeur IME et SESSAD, Association Autisme et Familles
- ✓ Dr Eric Salomé, EPSM des Flandres
- ✓ Mme Souchon (représente Mr Rataj, conseiller académique école inclusive, rectorat de Lille)
- ✓ Christelle Coulier, IRTS Loos

Excusés :

- ✓ Laurence Guislain, directrice adjointe, SAMSAH TSA, Trait d'Union

Absente :

- ✓ Bénédicte Micheau, chargée de mission, Rectorat de Lille

Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 2/3
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Représentants du personnel du CRA et de son organisme gestionnaire :

Présents :

- ✓ Agnès Lelièvre, responsable du service formation, CRA NPDC
- ✓ Cécile Bouche, Présidente du GCMS CRA

Au titre du CRA

Présente :

- ✓ Karine Van-Lierde, directrice du centre ressources autisme NPDC

Relevé de conclusions :

Ordre du jour

- Présentation des missions du COS
- Election de la fonction de Président et vice-président du COS
- Présentation du règlement intérieur
- Planification annuelle des Réunions du COS

Arrêté

L'ARS a désigné, par arrêté du 15 avril 2022, les membres du Conseil d'Orientation Stratégique du Centre de Ressources Autisme Nord Pas-de-Calais

Ouverture du conseil

Au titre de la Présidence du COS précédent, Mme Cécile Bouche ouvre la séance du Conseil. Le quorum est atteint pour la validation des décisions.

Les missions du COS

Les missions du COS sont présentées aux différents membres par Mme Bouche et Mme Van-Lierde

Candidatures à la présidence, vice-présidence

Mme Bouche informe les membres du Conseil de l'unique candidature de Mme Odile Annota à la Présidence.

Les élections se font à main levée.

Les membres du Conseil d'Orientation Stratégique élisent à l'unanimité la candidature de Mme Odile Annota à la présidence du COS.

Mme Estelle Brunet se porte candidate en tant que vice-présidente du COS.

Les élections se font à main levée.

Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 3/3
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Les membres du Conseil d'Orientation Stratégique élisent à l'unanimité la candidature de Mme Estelle Brunet en tant que vice-présidente du COS

Règlement intérieur du COS

Mme Van-Lierde fait lecture à voix haute du règlement intérieur du COS.

Les membres du COS apportent les précisions suivantes :

- Les relevés de conclusion sont rendus publics par tout moyen et notamment seront consultables sur le site du CRA NPDC
- La validité des décisions : les membres du COS pourront donner pouvoir en cas d'absence exceptionnelle à une réunion COS. Les membres du COS pourront être consultés et donner leur avis par mail (au besoin entre deux réunions de COS)

Le règlement intérieur fera l'objet d'une actualisation et d'une transmission à l'ensemble des membres

Prochain COS le 29 juin 2022 de 17h à 19h dans les locaux du CRA